



## Discours des vœux du Maire du 10 janvier 2025

Je vous souhaite la bienvenue pour cette traditionnelle soirée qui permet de nous retrouver à l'aube d'une nouvelle année après les fêtes de fin d'année qui sont venues conclure l'année 2024.

D'entrée, permettez-moi de nous souhaiter à tous et plus largement à tous les Français une meilleure année que celle que nous laissons derrière nous : **clairement une année pourrie !**

Le moins que l'on puisse dire, c'est que nos gouvernants et au premier chef le président de la République n'en ont pas loupé une pour pourrir la vie des Français. Après la très largement contestée réforme des retraites, les élections européennes ont constitué un exutoire de toutes les frustrations et colères des Français, comme c'est souvent le cas dans ce type d'élections intermédiaires.

Au lieu de travailler à l'apaisement, ce qu'on est en droit d'attendre d'un véritable chef de l'état, le président de la République a eu la merveilleuse idée de dissoudre l'Assemblée nationale !

Faut-il être pétri d'orgueil et déconnecté des Français pour ne pas imaginer qu'il ouvrirait la boîte de Pandore aux populistes et extrémistes de droite comme de gauche, les plaçant au centre du jeu politique allant jusqu'à s'unir dans le vote de motions de censure !

Il faut dire que l'attitude de mépris et de surdité du président aux exigences exprimées par les Français dans les urnes ne permet pas d'entrouvrir une porte de sortie honorable aux parlementaires.

Je le dis en présence des parlementaires ici présents, aucune force politique ne sort grandie de la mascarade qui s'est ouverte depuis juin dernier.

Il faut dire que l'attitude de mépris et de surdité du président aux exigences exprimées par les Français

dans les urnes ne permet pas d'entrouvrir une porte de sortie honorable aux parlementaires.

Je le dis en présence des parlementaires ici présents, aucune force politique ne sort grandie de la mascarade qui s'est ouverte depuis juin dernier.

Ce que j'entends autour de moi, ce que je ressens de ce spectacle désolant, c'est une grande lassitude doublée d'une colère sourde à l'encontre de la classe politique dans son ensemble.

De ce climat, aucune perspective, aucun avenir ne semble émerger. Ce que détestent le plus les gens, c'est l'instabilité, l'incertitude, le désordre, l'absence de sens. Le sentiment d'un pays qui va à vau-l'eau. De tout cela, émerge lentement, mais sûrement la recherche d'autorité, d'un pouvoir fort.

C'est ce que l'on observe depuis quelques années dans d'autres pays et je crains malheureusement que les Français ne décident de siffler la fin de ce qu'ils estiment être une mascarade parlementaire par un vote d'autorité.

J'appelle de tous mes vœux qu'on puisse éviter un tel scénario, mais cela implique le rejet des extrêmes par des femmes et des hommes politiques capables de faire passer l'intérêt de la nation et des Français au-dessus de leurs intérêts partisans et qu'ils se présentent comme tels au suffrage des Français tout en répondant à leurs attentes bien sûr. Il faut donc sortir des postures et être pragmatiques.

Je veux croire qu'il existe encore dans ce pays des femmes et des hommes d'Etat à gauche comme à droite...

Mais que vaut l'avis d'un petit maire de province face aux grands stratèges de la politique qui pensent pour nous...

Bien ! Passé ce coup d'humeur annuel auquel je vous soumets maintenant depuis... 24 ans, je vais revenir à notre belle commune de Camon et ses adorables mais pas moins exigeants habitants.

Ces vœux sont toujours l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur sur l'année que nous laissons derrière nous et de nous projeter sur cette nouvelle année.

En premier lieu, il n'est peut-être pas inutile dans cette période d'incertitude budgétaire de dire comment se porte le porte-monnaie communal, c'est-à-dire vos sous, chers contribuables...

D'abord les grands chiffres :

## FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 3.949.536 €

Elles ont été largement couvertes par des recettes de fonctionnement à hauteur de 4.617.245 €

Ce qui nous permet de dégager un excédent de fonctionnement de 667.709 € contre 590.000 l'an dernier. Remerciements à notre Directeur Général des Services. C'est la marge d'autofinancement indispensable pour alimenter la pompe de nos investissements.

## INVESTISSEMENT :

Au 31 décembre nous avons payé pour 1.187.364 € en investissement. Et nous avons engagé (commandé) pour 1.451.902 € rattaché au budget 2024 (ce qu'on appelle les restes à réaliser) que nous avons financé par des recettes d'investissement pour 1.336.483 € auxquels s'ajoutent les Restes à réaliser en recettes pour 485.910 € sans oublier l'excédent d'investissement 2023 reporté de 1.787.193 € ce qui nous donne un excédent d'investissement 2024 (RAR compris) : + 970.320 € donc un excédent global de 1.638.029 €

Et voici la liste des investissements marquants réalisés et engagés en 2024 :

- Acquisitions de terrains pour la voie verte : 17.203 €
- Acquisitions de jardins : 14.954 €
- Installation de visiophones à l'école maternelle Jean Jaurès et au périscolaire (financée en partie par le FIPD) : 12.171 €
- Mise aux normes des trappes de désenfumage au restaurant scolaire : 10.144 €
- Remplacement de portes au restaurant scolaire dans le cadre de la mise aux normes sanitaires : 18.060 €
- Réfection de trottoirs, voiries diverses et chemins ruraux : 70.622 €
- Remplacement de bouches à incendie : 29.778 €
- Changement de l'organigramme des bâtiments : 43.190 €
- Pose de bornes et de platelages au port à fumier : 31.256 €
- Remplacement de l'aire de jeux rue Marius Petit : 34.890 €
- Remplacement du mini-bus : 34.714 €
- Remplacement des photocopieurs des écoles : 10.971 €
- La voie verte (partie communale) a eu un coût

final de 270.400 € financé à hauteur de 27.200 € par le CD80, 40.000 € de DSIL et 46.410 de DETR soit un financement à hauteur de 42 %. (pour rappel la partie Amiens Métropole s'élève à 740.000 €)

Les opérations qui suivent sont en cours de réalisation (RAR) et financées sur le budget 2024 :

- Opération de déboisement dans les marais communaux (l'opération doit débuter cette semaine et est financé à hauteur de 43.679 € par l'Agence de l'Eau) : 74.880 €
- Révision du PLU 21.725 € dépensés à ce jour pour un coût global de 41.000 € financés par la DGD à hauteur de 30.800 €.
- La rénovation du Monument aux Morts : 30.780 € financé à hauteur de 2.000 € par le CD80.
- **Construction de la salle d'évolution sportive scolaire** : les travaux ont débuté fin novembre et reprendront la semaine prochaine. Il s'agit d'un projet de travaux qui s'élève finalement à **1.087.280 €** financé à hauteur de 300.000 € par le CD80 et 297.096 € par la DETR soit un financement à hauteur de 55 %.

Voilà pour les chiffres. Mais derrière ceux-ci c'est tout un ensemble d'actions qui sont donc menées au quotidien et dans des domaines très variés qui font la vie de la commune : Elles touchent au fonctionnement et à l'équipement des services administratifs et techniques ainsi que les écoles, accueil péri-scolaire et centres de loisirs, restauration scolaire, crèche, les manifestations diverses, soutien à la vie associative, entretien des espaces publics et des bâtiments, etc...

Beaucoup d'actions concernent l'environnement, ce qui a valu à la commune d'être labellisée « **Territoire Engagé pour la Nature** » (il y en a seulement 555 en France, 26 dans les Hauts-de-France).

La convention pluriannuelle de gestion des marais que nous avons passé avec le Conservatoire des Espaces Naturels permet d'engager de multiples actions et d'obtenir des aides financières pour les réaliser : au total 10 zones d'interventions sont concernées par : des creusements de mares pour développer la biodiversité ; décapages superficiels pour favoriser les plantes de tourbières ; reprofilage de berges ; déboisement ; arrachage de Jussie et de myriophylle ; pâturage et/ou fauches d'entretien, etc...

C'est aussi la reconduction du **label « Villes et villages fleuris » 3 fleurs** qui ne sanctionne pas uniquement le fleurissement mais surtout l'ensemble des actions préservant la biodiversité, la ressource en eau, la flore et les techniques mises en œuvre dans la gestion des espaces verts et la valorisation de nos marais et hortillonnages. Pas moins de 62 critères sont évalués, auquel il faut associer les 44 participants au concours des maisons fleuries.

**« Le jury salue l'ensemble de l'équipe qui participe avec beaucoup de talent à l'amélioration du cadre de vie des habitants, des touristes et qui contribue à l'image accueillante de la Région ».**



À souligner également le développement des circuits court pour l'approvisionnement de la cantine : produits laitiers qui viennent de la Ferme de Nathalie à Aubvillers, mais encore plus proche le partenariat avec une jeune Hortillonne de la commune, Périnne Parmentier, pour la fourniture de légumes et le compostage des déchets.

N'en déplaise à certains verts de rage et de haine, je n'ai pas à rougir des actions récurrentes et d'ampleur menées depuis des années par l'équipe municipale pour la sauvegarde de notre environnement et la préservation du cadre de vie exceptionnel de Camon.

Et 2025 ? Vous avez noté que dans les investissements rattachés budgétairement sur 2024, certains et non des moindres vont se concrétiser cette année. C'est le cas de la construction de la salle de sport scolaire, pour plus d'un million d'euros.

Le budget 2025 fera l'objet de discussions et d'arbitrages dans le premier trimestre et voté début avril. Il serait donc prématuré d'en décrire le détail, cependant quelques lignes se dégagent :

Le gros dossier à terminer cette année concerne la révision du PLU qui porte l'enjeu de pouvoir aménager un nouveau quartier de 300 logements autour d'un parc de 2,5 ha et d'espaces de promenade généreux, mais porte aussi le lancement des études de réalisation d'un centre culturel moderne et économe regroupant école de musique et Nymphéa avec les activités de l'espace Jean Moulin.

En matière de sécurité, nous procéderons à un renforcement de la vidéo-surveillance et au renforcement des effectifs de police avec le recrutement d'un 4ème agent. Le partenariat avec la police nationale et parfois la gendarmerie et la douane est régulier et important. Il conduit à des résolutions d'affaires avec arrestations.

Dans ce domaine, la discrétion est de mise et c'est pour cette raison que je ne m'attarderais pas plus sur ce sujet. Sachez que chaque mois une réunion d'échange d'informations se tient avec le maire et les policiers municipale et nationale. Que tous les renseignements que vous pouvez fournir sont exploités...

Amiens Métropole interviendra sur un gros chantier de sécurité concernant le Pont de la Borne qui a fait l'objet d'un diagnostic approfondi. Le résultat de cette étude a mis en lumière des désordres importants qui nécessitent des travaux qui ne peuvent être repoussés.

Comme je sais que certaines personnes de cette commune se sont fait une spécialité des rumeurs suscitant des inquiétudes légitimes de commerçants, je vous annonce qu'une réunion est en cours de montage entre la mairie, Amiens Métropole et les commerçants. Ce que je peux dire dès maintenant, c'est que j'ai obtenu que les travaux ne démarrent pas avant la deuxième quinzaine de mai pour couvrir la période de congés d'été afin de limiter la gêne. Si nous n'intervenons pas sur ce pont maintenant, le risque est

de subir une longue fermeture à court terme.

J'ai eu vent que certains hurluberlus, se disant puristes de l'écologie et qui expriment des ambitions électorales, voudraient limiter, voir interdire la circulation de transit domicile-travail qui vient de la rocade vers Amiens en traversant Camon. C'est complètement irresponsable et destructeur du commerce local. Les commerçants et autres professionnels du centre bourg savent combien cette clientèle de passage est essentielle à leurs activités.

J'espère que les Camonois en 2026 auront l'intelligence de ne pas laisser ces gens prendre les rênes de la commune et détruire la dynamique économique et de services qui s'est construite ces 24 dernières années.

Il y va aussi de la défense du patrimoine personnel des Camonois : un article sur le marché de l'immobilier paru dans le courrier picard relevait que Camon était la commune de la métropole où le prix de l'immobilier avait la plus forte progression avec plus 19,6% entre 2023 et 2024. Tout cela, et sans fausse modestie, n'est pas le fruit du hasard.

Vous êtes d'ailleurs nombreux à me le dire pour regretter ma décision de passer la main. Mais quand je prends une décision ou un engagement, je vais toujours jusqu'au bout et cela est vrai pour les projets que je porte en ce moment. A bon entendeur.

Mesdames, messieurs, chers amis pour la plupart d'entre vous tant les liens qui se sont tissés au fil de ces 24 années sont puissants et sincères, je suis dans ma dernière ligne droite de cette mandature. Jusqu'au bout, j'aurais à cœur de porter Camon toujours plus loin, toujours plus haut.

De l'ambition pour exister et s'imposer dans la métropole Amiénoise, il en faut. J'ai fait ma part.

Je soutiendrais toutes celles et ceux qui voudront relever ce défi et qui affirmerons vouloir poursuivre le développement de Camon dans la continuité de ce que nous avons réalisé ensemble depuis 2001.

Ne cherchez pas trop, ces gens sont déjà à mes côtés pour certains. Ils s'enrichiront de nouveaux talents, ils porteront Camon vers d'autres ambitions, d'autres défis, j'en suis persuadé.

Que 2025 nous redonne de l'espoir, que nous puissions regarder de nouveau l'avenir avec espoir et confiance pour nous-mêmes bien sûr, mais surtout pour notre jeunesse.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 pour vous-mêmes et vos proches.

**Votre Maire,**  
Jean-Claude RENAUX



Spectacles de fin d'année des écoles maternelles et élémentaires offert par la Municipalité salle Louis Aragon, Mardi 03 et jeudi 05 décembre 2024



Distribution de 998 colis de Noël aux personnes âgées et aux demandeurs d'emplois les 09 et 10 décembre 2024

Village de Noël et manège offert par la Municipalité du 21 au 26 décembre 2024



Marché de Noël de L'Union des Commerçants et Artisans de Camon samedi 21 décembre 2024



Repas de Noël des Aînés 15 décembre 2024

Arbre de Noël du personnel communal vendredi 06 décembre 2024



## Habitat

S'il est heureux que la valeur patrimoniale immobilière des Camonois propriétaires ait bondi entre 2023 et 2024 (+19.6 %), cela nous oblige à penser l'urbanisation de Camon au regard de son attractivité. Sur la métropole, la situation est au plus compliquée avec une baisse de -12 % à Longueau, ou encore -12.8 % à Boves. Même la ville d'Amiens est touchée par la baisse des prix de l'immobilier -8.8% pour Saint-Maurice, Saint-Pierre, -8.4% à Henriville et -9.4 % Faubourg-de-Hem.

L'appétence pour notre commune est le fruit d'un équilibre entre qualité de vie, dynamisme de la ville, situation géographique et une gestion urbaine permettant une mixité économique et sociale. Tout l'enjeu est de permettre à la ville de croître en termes de population, mais de façon harmonieuse avec une urbanisation équilibrée.

Nos enfants ont besoin ou auront besoin de logements de qualité dans un cadre environnemental protégé. Nos aînés ont besoin de logements adaptés tout en restant sur leur commune de cœur. Le parcours résidentiel des Camonois doit être envisagé sur toute une vie. C'est dans cette optique et sur le long terme que sont

imaginés tous les projets immobiliers de Camon, des projets qualitatifs permettant une montée en gamme de la construction.

La planification urbaine de notre commune dans le respect de la loi SRU du 13 décembre 2000 qui fixe 20% de logements sociaux nous permet de diversifier le panel de logements. Cette palette induit la mixité sociale et vise à faire de Camon une ville équilibrée, ni un ghetto de riches, ni un ghetto de pauvres. Un habitat pensé qualitativement pour tous les niveaux de richesse et tous les âges.

C'est cet équilibre qui garantit la valeur de notre patrimoine et il doit être pensé de façon dynamique à l'échelle de l'agglomération amiénoise. Camon doit prendre sa place pour loger la population.

L'alternative n'est pas d'urbaniser ou de ne pas urbaniser. Les besoins sont structurels, il faut programmer pour ne pas subir un choc de la demande sur Camon qui pourrait entraîner une dégradation de la qualité des logements et du cadre de vie et donc, à long terme a une dépréciation de notre patrimoine.

## Déclaration d'achèvement de travaux et récolement

Lorsque vous obtenez une autorisation d'urbanisme (déclaration de travaux, permis de construire,...), vous devez, à la fin des travaux, déposer en mairie une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) pour certifier de leur conformité avec l'autorisation accordée. La mairie dispose alors d'un délai de 3 mois pour contester cette conformité des travaux réalisés.

Jusqu'à présent, la commune ne disposait pas d'un instructeur compétent en la matière pour contrôler vos travaux. Depuis peu, en mutualisant les coûts avec Amiens Métropole et d'autres communes, un instructeur a été recruté. Désormais, lorsque vous déposerez une DAACT, l'instructeur de la commune prendra rendez-vous avec vous afin de s'assurer que vous avez réalisé les travaux conformément à ce que vous aviez déclaré.

Si cela ne devait pas être le cas, il conviendrait de régulariser. Au-delà de la notion de contrôle, il s'agit d'une formalité importante, car nombre d'entre vous se sont trouvés très ennuyés lors de la cession de leur bien.

En effet, les notaires demandent désormais systématiquement l'attestation de conformité des travaux réalisés sur votre habitation et ses annexes ou sur votre entreprise. Plusieurs ventes ont ainsi été annulées ou renégociées, car le vendeur n'avait jamais déposé de DAACT. Or, après son dépôt, la mairie, sans instructeur, devait attendre le délai de 3 mois dont elle

dispose pour contrôler afin d'attester qu'elle ne le ferait pas.

Avec l'instructeur, la conformité ou non-conformité ne prendra plus un tel délai.

**Attention** : l'instructeur peut venir en cours de travaux si les services de la commune remarquent des non-conformités évidentes pendant le chantier. Le code de l'urbanisme prévoit des sanctions dans ce cas.

Mme FONTAINE Stéphanie vous reçoit en mairie, pour les permanences urbanisme le mardi matin et le jeudi matin de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous. Pour les autres créneaux horaires, prendre rendez-vous au 03.22.49.30.06. Vous pouvez également, depuis le 1er janvier 2022 effectuer vos démarches en ligne. Retrouvez le lien sur notre site internet.



<https://urbanisme.amiens-metropole.com/gnau/?ref=METRO#/>

Pour rappel, Mme Normand Maëva, agent instructeur de la Métropole, effectue des permanences sans rendez-vous en Mairie tous les trimestres. La prochaine aura lieu le mardi 25 mars 2025 de 9h30 à 11h30.



## Aide aux aidants

Être aidant rime souvent avec besoin d'être aidé également...

**Petits-fils**  
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



S'occuper d'un proche en perte d'autonomie, d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap, de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, de la maladie de Parkinson est parfois une activité à temps plein. Cela se répercute sur l'ensemble de la famille et plus particulièrement sur les aidants familiaux.

Le répit, c'est permettre qu'un professionnel assure une prise en soin temporaire du proche, chez soi pour apporter un soulagement à l'aidant principal et ainsi éviter son épuisement. Les solutions de répit, de quelques heures à quelques jours, permettent à l'aidant d'avoir du temps libéré, pour lui.

### UNE PAUSE S'IMPOSE POUR NOS AIDANTS



Delphine et Estelle du CCAS et leurs partenaires, LADAPT, la plateforme de répit et l'Association Petits-fils, seraient heureux de vous rencontrer pour vous expliquer l'organisation et les différentes activités qui peuvent vous être proposées selon vos goûts ou vos envies (sorties nature, culturelles, cinéma, bowling...)

**Judi 06 février 2025 à 14h30, salle Gilbert Capron**

### Service Civique

✓ **Le CCAS de Camon recrute un volontaire en Contrat Civique :**

Viens rejoindre l'équipe du CCAS de CAMON  
Tu apprécies le contact avec les personnes âgées, tu as envie de leur donner le sourire et de contribuer à leur bien-être ? Tu es motivé(e) pour construire à leurs côtés des actions de convivialité basées sur le partage ? Cette mission est faite pour toi !

L'objectif de la mission est de lutter contre l'isolement des personnes âgées en soutenant les liens intergénérationnels.

#### Actions :

- Réaliser des visites de convivialité auprès des seniors isolés ou en perte d'autonomie sur le territoire,
- Créer et participer à l'animation avec les seniors,
- Créer des activités avec les enfants de la crèche « Les Caminous ».

Plus d'infos, contactez le CCAS  
au [03.22.49.65.72](tel:03.22.49.65.72).

### Rencontre intergénérationnelle

Le CCAS de Camon, en collaboration avec le magasin « CASH TOYS », convient les grands-parents et leurs petits-enfants à participer à des jeux de société. Un atelier maquillage, des crêpes et des friandises seront à votre disposition pendant tout l'après-midi.

**Mardi 11 février 2025**  
**de 14h00 à 16h30, salle Louis Aragon**



Pour les personnes intéressées, merci de vous inscrire au CCAS de Camon 03.22.49.65.72.

### Sondage mutuelle

Suite au sondage relatif à la mise en place d'une mutuelle communale auprès des administrés, il s'avère que 85 foyers ont répondu favorablement à cette enquête, soit 146 personnes intéressées par cette prestation. Le CCAS fera le point avec les différents partenaires mutualistes, rencontrés au préalable, afin de pouvoir donner satisfaction aux usagers.

## Comment gérer au mieux son budget

Aujourd'hui, gérer son budget est devenu parfois un casse-tête au quotidien ...

Le CCAS vous invite à participer à une réunion d'information sur la gestion du budget dans votre quotidien (charges courantes, placements, épargnes, emprunts, frais bancaires...) et vous accompagnera en vous apportant quelques conseils. Cette réunion se déroulera en toute convivialité.

6

**Judi 20 février à 14h30 à la salle Gilbert Capron rue Lucie Aubrac**



# Déchèterie

À partir du 1er mars 2025, les usagers devront utiliser un QR code pour accéder à la déchèterie. Pour cela, il vous suffira de compléter un formulaire depuis le site internet d'Amiens Métropole, rubrique « Déchèteries/ Démarches » en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité ou de vous rendre en mairie ou dans les déchèteries pour avoir un formulaire papier. (cf formulaire ci-dessous)



## DEMANDE D'ACCÈS AUX DECHETERIES D'AMIENS METROPOLE

Civilité : .....

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Téléphone (obligatoire) : .....

Adresse e-mail : .....

### Pièces justificatives :

- Copie de la carte nationale d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

### Merci de nous retourner votre demande par courrier :

Communauté d'Agglomération Amiens Métropole – Déchèterie  
Direction de l'Environnement service Déchets Ménagers  
1 Port d'Aval  
80000 AMIENS

Ou par mail : [decheteries@amiens-metropole.com](mailto:decheteries@amiens-metropole.com)

**Réserver exclusivement aux personnes ayant des difficultés ou ne pouvant créer leur carte de déchèteries.**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la délivrance, la gestion des badges et la facturation des dépôts en déchèterie de déchets non ménagers. Les destinataires de vos données sont le service collecte et traitement des déchets et ses sous-traitants. Conformément au RGPD et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, en vous adressant au délégué à la protection des données : [dpo@amiens-metropole.com](mailto:dpo@amiens-metropole.com)

# Vivre CAMON

## Ce qu'il faut savoir

### Programmation culturelle Bibliothèque Ilse et Pierre Garnier

**Bébé Bouquine** : lectures, comptines et jeux de doigts au programme de ces histoires à destination des tout-petits pour les éveiller au plaisir de la lecture !

- vendredi 07 février 2025 à 10h30
- vendredi 07 mars 2025 à 10h30

**English club** : Tous les mois, un club où l'on discute, joue, lit en anglais !

- 9/12 ans**
- samedi 08 février 2025 à 15h00
  - samedi 15 mars 2025 à 15h00

- Ados/Adultes**
- samedi 08 février 2025 à 16h00
  - samedi 15 mars 2025 à 16h00

**Bienvenue au Club** : vous avez un coup de cœur récemment ? Que ce soit pour un livre, un film, un jeu, de la musique... Venez le partager ! Et si vous n'en avez pas venez en découvrir !

- Adultes**
- Samedi 1er février 2025 à 16h00
- 7/11 ans**
- Samedi 08 mars 2025 à 15h00

**Exposition : Tracer le code** : proposée par l'espace Culturel Nymphéa, cette exposition s'intéresse au dessin à travers la programmation. Avec Mathieu Allard, Romain AStouric et Olivier Michel.

- Du 03 mars au 23 mai 2025

Tous les événements sont gratuits – Réservation au  
03.22.97.10.17

### Plan Local d'Urbanisme

Le PLU a été arrêté lors du dernier Conseil municipal. Il est consultable sur le site internet de la commune. Vous pourrez écrire vos remarques éventuelles lors de l'enquête publique. La date vous sera communiquée ultérieurement.



### Expression de l'opposition

Non communiquée à ce jour./.

#### VIVRE CAMON

Bulletin d'information municipale  
Responsable de la publication :  
Jean-Claude Renaux  
www.camon.fr  
Impression ISL-TELLIEZ-HOUDEVILLE  
Conception : Com'une Idée  
Réalisation : Mairie de Camon

### Somm'propre

Hauts-de-France  
**PROPRES**  
Ensemble,  
nettoyons notre région !

L'opération SOMM'PROPRE se déroulera le **samedi 15 mars 2025** en partenariat avec les associations camonoises et régionales. Nous donnons rendez-vous à toutes les personnes le souhaitant à 8h30, Place du Général Leclerc. Les chasubles, gants et sacs vous seront distribués.

### Nouveau sur Camon

**Lylabella**  
Je m'appelle Angelique,  
Je suis Esthéticienne et je me déplace à votre domicile jusqu'à 20 km autour de Camon  
☎ 07.66.19.55.59  
✉ Lylabelle.2@hotmail.com  
01 38 68 51 85 41 57 67

**MNOBEAUTY**  
Institut de beauté  
80450, Camon

Pour me faire plaisir...  
Prestations :  
- Epilations  
- Soins visage, modelages  
- Soins des ongles, mains, pieds  
- Manucure  
- Pose de vernis et vernis semi permanent  
- Maquillage jour, soirée, mariage..

**VOTRE BIEN-ÊTRE PASSE AVANT TOUT.**  
Contactez moi au 06.52.94.69.77 pour plus de renseignements, tarifs... Ou sur :  
📷 Mno beautyy 📺 Mno beautyy Siret : 98159979800015

**01 février 2025 de 14h00 à 17h30 et 02 février 2025 de 10h00 à 17h30** : salon des Artistes, salle Louis Aragon

**07 février 2025** : Loto US Camon football. Ouverture des portes 18h30, début des jeux 20h00

**20 février 2025** : Goûter UNRPA, salle Louis Aragon

**08 et 09 mars 2025** : Fête du Timbre, salle Louis Aragon

**30 mars 2025** : Repas des aînés

**06 avril 2025** : réderie de l'UCAPS



#### Mairie de CAMON

Place du Général Leclerc  
BP 20002  
80334 CAMON Cedex  
Tél. : 03 22 49 30 00  
Fax : 03 22 49 30 09  
Horaires d'ouverture au public :  
Du Lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

